MAYENNE
communauté

Plan Climat Air Energie Territorial

Plan d'actions 2021-2026

En collaboration avec :

BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Editorial

Jean-Pierre Le Scornet,
Président de Mayenne Communauté

Un territoire neutre en carbone et autonome en énergie dès 2050

La lutte contre le réchauffement climatique constitue un défi planétaire. Cependant, notre territoire est résolument engagé depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau local.

En 2016, nous avons été labellisés « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », et nous sommes notamment engagés à réduire nos besoins énergétiques et à développer la production d'énergies renouvelables sur notre territoire. Nous avons également œuvré à l'émergence d'une filière bois énergie départementale et au développement d'une alimentation locale et de qualité dans la restauration collective.

En tant que collectivités, nous nous devons plus que jamais de prendre en compte le changement climatique dans chacune de nos politiques publiques, mais aussi dans chacun de nos choix en tant que citoyens, car ce sont également le développement économique et les conditions de vie sur le territoire que nous devons anticiper.

Ce Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est issu d'une réflexion initiée en 2018 qui succède à un premier Plan Climat Energie Territorial (PCET) élaboré en 2013, à l'échelle de l'ancien Pays de la Haute Mayenne. Il nous permet d'insuffler une dynamique commune aux côtés des Communautés de communes de l'Ernée et du Bocage Mayennais.

Notre plan climat est le fruit d'un travail collectif des acteurs locaux et des citoyens, qui se sont emparés des questions liées à la transition écologique, pour définir collectivement un programme d'actions.

Ambitieux, ce dernier doit permettre de tendre vers un territoire neutre en carbone et autonome en énergie dès 2050.

Nos citoyens ont conscience des enjeux du réchauffement climatique et attendent désormais des actions sur le terrain pour concrétiser nos engagements.

Nous nous devons plus que jamais d'accompagner les changements de comportement dans une dynamique de co-construction, en apportant des réponses aux enjeux de notre territoire.

Programme d'actions

Axe 1 : Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

- Suivre et évaluer le PCAET

1. Assurer la mise en place et le suivi du PCAET……..……..…6

- Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales

2. Systématiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets du territoire……....7
3. Proposer des temps de sensibilisation aux citoyens sur les thématiques environnementales ……8
4. Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires ……..…9
5. Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques…….……..……...10

- Réduire et valoriser les déchets du territoire

6. Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels……..……...11
7. Accompagner les habitants dans la réduction des ordures ménagères et valoriser les déchets verts produits……..……12
8. Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans le Nord Mayenne……..……..13

Axe 2 : Renforcer le stockage du carbone du territoire

9. Valoriser et préserver le bocage …….....15
10. Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt ……..16
11. Intégrer la démarche Territoires Engagés pour la Nature……17
12. Mettre en place des chantiers de plantation participatifs……..18

Axe 3 : Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

- Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réaliser des économies d'énergie

13. Mettre en place une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique……..20
14. Mettre en place un dispositif de Conseil en Energie Partagé pour les communes……...21
15. Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires aux économies d'énergie……..……22
16. Participer à la production de logements économes, à la réhabilitation du parc public en préservant les ressources …….....…23
17. Mettre en place une OPAH RU……...……..……24
18. Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur ……25

- Développer des filières locales et durables

19. Elaborer un Schéma Directeur des Energies Renouvelables……..……..…26
20. Favoriser le développement des énergies renouvelables, en impliquant les citoyens ....…..…27
21. Engager une démarche pour la mise en place d'une filière chanvre dans le bâti ……..28

Axe 4 : Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

- Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage qui permettent de maîtriser les émissions de GES et de polluants tout en étant économiquement bénéfiques

  22. Accompagner les échanges parcellaires……..……30
  23. Construire/animer un réseau d'acteurs pour stimuler les pratiques durables en agriculture….31
  24. Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/développement de systèmes agricoles durables ……..……32
  25. Communiquer sur le changement climatique et ses impacts auprès des formations agricoles et des agriculteurs……..……33

- Favoriser une alimentation locale et de qualité en Haute Mayenne

  26. Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial……..…34

Axe 5 : Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural

- Maitriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces

  27. Développer les services de proximité et les espaces de co-working……..……..36
  28. Optimiser les déplacements des agents et des élus……..…37
  29. Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements de leurs salariés……..…38
  30. Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable……..……39

- Accompagner les changements de comportements

  31. Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne »……...…40

Contenu d'une fiche action

Intitulé de l'action			
Sous axe	Sous axe stratégique auquel l'action appartient		
Contexte	Environnement de l'action		
Objectifs stratégiques	Finalité et effets recherchés de l'action		
Objectifs Opérationnels	Traduction concrète des objectifs stratégiques		
Description	Déroulé prévisionnel de l'action		
Cibles visées par l'action	A qui s'adresse l'action		
Pilotage de l'action	Le pilote est responsable de la mise en œuvre de l'action. En tant que porteur du plan climat, Mayenne Communauté s'assure de la mise en œuvre de toutes les actions.		
Partenaires	Le partenaire participe à l'atteinte du ou des objectif(s).		
Budget prévisionnel	Budget estimé au moment de l'élaboration du programme. Pourra faire l'objet de modifications au cours de la mise en œuvre de l'action.		
Financements possibles	Financements identifiés au moment de l'élaboration du programme. D'autres opportunités pourront apparaître au cours de la mise en œuvre de l'action.		
Indicateurs de suivi	Sont en lien avec les objectifs fixés et permettent de vérifier leur atteinte.		
Articulation avec d'autres plans, programmes	Transversalité de l'action		
Neutralité carbone	**Impacts socio-économiques**	**Atténuation du changement climatique**	**Adaptation au changement climatique**

La mise en couleur indique le niveau de participation de l'action à l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone

La mise en couleur indique le niveau d'impact socio-économique de l'action

La mise en couleur indique la typologie de l'action

Axe 1 :

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Suivre et évaluer le PCAET

Fiche action n°1 : Assurer la mise en place et le suivi du PCAET

Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales

Fiche action n°2 : Systématiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets du territoire

Fiche action n°3 : Proposer des temps de sensibilisation aux citoyens sur les thématiques environnementales

Fiche action n°4 : Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires

Fiche action n°5 : Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques

Réduire et valoriser les déchets du territoire

Fiche action n°6 : Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels

Fiche action n°7 : Accompagner les habitants dans la réduction des ordures ménagères et valoriser les déchets verts produits

Fiche action n°8 : Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans le Nord Mayenne

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 1

Assurer la mise en place et le suivi du PCAET	
Sous axe	Suivre et évaluer le PCAET
Contexte	L'élaboration du programme d'actions PCAET a été le fruit d'un travail multi acteurs (citoyens, élus, associations, chambres…) à pérenniser. Une gouvernance partagée permettra la montée en compétences de chacun autour de la transition énergétique.
Objectifs Stratégiques	Assurer la mise en œuvre opérationnelle du Plan Climat Air Energie
Objectifs Opérationnels	- Commission d'élus pour la mise en œuvre et le suivi régulier des actions - Tableau de bord pour le suivi et l'évaluation des actions - COPIL et COTECH communs aux 3 EPCI - Bilan annuel du plan climat avec les porteurs et partenaires
Description	- Assurer l'animation et la mise en œuvre du programme d'actions avec un agent référent pour le territoire - Mettre en place un tableau de bord pour le suivi des actions - Mettre en place une fois par an un « Club Climat » constitué des citoyens, des porteurs, des partenaires et des élus pour suivre et évaluer de manière partagée les actions du PCAET - Coordination des actions sur les 3 EPCI avec 1/3 ETP mutualisé
Cibles visées par l'action	Porteurs d'actions, élus, comité technique PCAET, citoyens
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté, coordination portée par la CC de l'Ernée
Partenaires	Pilotes et partenaires des actions
Budget prévisionnel	1 ETP
Financements possibles	Mayenne Communauté
Indicateurs de suivi	- Nombre de COPIL - Nombre de COTECH - Réalisation de la réunion bilan annuelle et du Club Climat
Articulation avec d'autres plans, programmes	Action transversale

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 2	**Systématiser la réflexion sur les enjeux air-énergie-climat dans les projets du territoire**
Sous axe	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales
Contexte	Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 15 % des émissions de GES sont directement issues des décisions prises par les collectivités en ce qui concerne leur patrimoine (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules) et leurs compétences (transports, déchets, distribution d'énergie et de chaleur...), et 50% si on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports.
Objectifs Stratégiques	Assurer la montée en compétences sur les enjeux air-énergie-climat
Objectifs Opérationnels	- 2 formations par thématique par an (biodiversité, gestion des espaces verts, gestion des eaux pluviales, énergie/air/climat, numérique, santé…) - 2026 : 50 % des marchés avec des critères environnementaux
Description de l'action	- Elaboration d'une charte d'éco-responsabilité afin de réduire les impacts environnementaux des activités de bureau - Production de "boites à outils environnementales" facilement assimilables par les élus et les techniciens (notes de recommandations, veille thématique, newsletters…) - Elaboration d'un cahier des charges pour systématiser les critères environnementaux dans les marchés publics - Former les agents et les élus aux questions environnementales (biodiversité, gestion des espaces verts, gestion des eaux pluviales, énergie/air/climat, numérique, santé…) - Organiser des « clubs techniques » avec les maîtrises d'œuvre et d'ouvrage afin d'accompagner les communes pour mener des opérations d'aménagement exemplaires
Cibles visées par l'action	agents, élus, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Chambre d'agriculture, CRPF, Synergies, CPIE
Budget prévisionnel	Temps d'agent coordonnateur Cout formation = 3000 €/an (2 formations par thématiques, 300€/demi-journée)
Financements possibles	ADEME, budget formation RH, budget formation élus
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations et de participants par an - Ratio de marchés avec critères environnementaux
Articulation avec d'autres actions	Action transversale

Neutralité carbone	**Impacts socio-économiques**	**Atténuation du changement climatique**	**Adaptation au changement climatique**

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 3

	Proposer des temps de sensibilisation aux citoyens sur les thématiques environnementales
Sous axe	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales
Contexte	La sensibilisation est une des clés à mettre en œuvre pour comprendre les enjeux du changement climatique et faire évoluer les comportements de la société de demain.
Objectifs Stratégiques	Sensibiliser la population sur les enjeux air-énergie-climat
Objectifs Opérationnels	- 2 événements grand public par an (conférence, ciné débat…) - Au moins une action de sensibilisation de type défi par an
Description de l'action	- Proposer des animations sur différentes thématiques (type défis, jardin partagés…) - Mettre en place une campagne d'information permanente sur des thématiques environnementales (écogestes, offres de transports, producteurs locaux, tiers lieux, Repar'Acteurs, qualité de l'air…) - Création d'évènements sur la thématique de l'environnement (conférence, ciné débat, ateliers…) ou sensibilisation lors d'événements déjà existants (festivals…)
Cibles visées par l'action	Grand public
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Synergies, associations dédiées, CMA, GAL HM
Budget prévisionnel	Financement des défis, financement des animations/ évènements - Temps d'agent coordonnateur - Cout animations (associations) = 5 000 € - Coût évènementiel = 1 500 € - Coût graphisme/communication = 2 000 €
Financements possibles	Agence de l'eau / ADEME / collectivité / CD53
Indicateurs de suivi	- Nombre d'événements par an - Nombre de participants aux actions de sensibilisation
Articulation avec d'autres plans, programmes	Action transversale

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 4

	Mettre en place un programme d'éducation à l'environnement auprès des scolaires
Sous axe	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales
Contexte	Depuis 2004, des animations à destination du public scolaire sont mises en place. Plus de 17 700 élèves de Haute Mayenne ont bénéficié d'interventions animées par des professionnels de l'environnement. Des échos très positifs sont ressortis de la part des enseignants, des parents et des enfants. Ces derniers étant demandeurs de ce genre d'intervention, l'objectif est donc d'élargir les animations scolaires à des thématiques plus larges du plan climat : énergie et biodiversité.
Objectifs Stratégiques	Sensibiliser enfants et parents à la transition écologique
Objectifs Opérationnels	80 classes sensibilisées par an 1600 élèves par an 15 écoles par an
Description de l'action	Proposition de modules pédagogiques gratuits aux écoles maternelles et primaires sur différentes thématiques : - 40 animations déchets : compostage, tri des déchets, gaspillage alimentaire ; - 40 animations environnement : énergie, biodiversité
Cibles visées par l'action	Etablissements scolaires : cycles 1, 2, 3
Pilotage de l'action	Groupement entre CCBM, MC et CCE, portée par la CC de l'Ernée
Partenaires	Associations dédiées
Budget prévisionnel	Temps d'agent coordonnateur : 158,4 h (2 860 €) par an Coût animations scolaires toutes thématiques confondues : 27 977 € pour 2021
Financements possibles	Collectivités, Conseil départemental 53, ADEME
Indicateurs de suivi	Nombre d'élèves/ de classes/ d'écoles sensibilisés
Articulation avec d'autres plans, programmes	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 5

	Animer un réseau d'échange des bonnes pratiques
Sous axe	Former et sensibiliser sur les thématiques environnementales
Contexte	Depuis 2010, l'association Synergies anime, à l'échelle départementale, le Réseau des collectivités engagées vers le développement durable. Ce réseau est basé sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre élus. Il a pour rôle de leur apporter des éléments concrets pour oser se lancer dans le développement durable *de terrain*. Le Réseau favorise la parole des élus en tant qu'acteurs de terrain confrontés aux réalités quotidiennes. Action en cours sur la période 2019 à 2025.
Objectifs Stratégiques	Essaimer les bonnes pratiques entre les élus et les agents
Objectifs Opérationnels	Organiser 2 rencontres par an sur le territoire CCE, CCBM, MC
Description de l'action	- Ateliers et Rencontres plus techniques sur des sujets pointus (ex : gestion des espaces verts, gestion intégrée des eaux pluviales, gaspillage alimentaire, économies d'énergie et d'eau dans les bâtiments publics, énergies renouvelables, urbanisme durable...) - Création d'outils : o fiches expériences (témoignages, conseils méthodologiques, interlocuteurs locaux, sources biblio...) o création d'un site internet dédié au réseau o lettre d'info du réseau destinée aux structures adhérentes - Appui au défrichage de projet pour les communes adhérentes : regard extérieur apporté à la commune pour démarrer son projet en intégrant les enjeux du développement durable (liens avec d'autres communes, partenaires...). Le Réseau peut également encourager les communes à concrétiser des démarches de développement durable en animant des démarches participatives avec les habitants.
Cibles visées par l'action	Elus et techniciens des communes et collectivités
Pilotage de l'action	Association Synergies
Partenaires	Communes adhérentes au Réseau des collectivités, DREAL Pays de la Loire, Conseil départemental, Collectivités, GAL Haute et Sud Mayenne, Conseil régional
Budget prévisionnel	60 000€ / an Le montant de l'adhésion d'une commune est fonction du nombre d'habitants : Moins de 500 habitants : 100 € ; de 500 à 1500 habitants : 300 € ; de 1500 à 5000 habitants : 500 € ; Plus de 5000 habitants : 1000 € Mayenne Communauté prend 50 % de l'adhésion des communes à sa charge
Financements possibles	En 2019, les recettes sont partagées de la façon suivante : - adhésions des collectivités : 9 500 € - DREAL Pays de la Loire : 10 000 € - Conseil départemental (pour l'organisation d'ateliers) : 6 500 € - ARS : 1 600 €
Indicateurs de suivi	- Nombre de rencontres organisées - Nombre de participants aux rencontres
Articulation avec d'autres plans, programmes	Action transversale

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 6

	Déployer l'économie circulaire auprès des professionnels
Sous axe	Réduire et valoriser les déchets du territoire
Contexte	Le développement d'actions d'économie circulaire contribue à la diminution des émissions de gaz à effet de serre dans différents domaines : - Les activités économiques avec la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale - Les déchets, en favorisant le recyclage, le réemploi, la réparation, la réutilisation, l'économie de partage, en lien notamment avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire - Le développement de filières locales pour la valorisation de déchets produits sur le territoire
Objectifs Stratégiques	Promouvoir l'économie circulaire et accompagner les entreprises dans leurs démarches
Objectifs Opérationnels	Nombre d'entreprises membres du réseau local / Nombre d'actions engagées et réalisées
Description de l'action	1° Monter un réseau local d'entreprises afin de faciliter les échanges 2° Proposer de l'animation locale sur les axes de travail suivants : - Filière alimentation : achats locaux, réduction du gaspillage alimentaire - Filière encombrants : Réemploi/réparation, valorisation énergétique - Filière biodéchets : jardinage au naturel (broyage, compostage…), méthanisation, compostage électromécanique - Optimisation et performance énergétique de la collecte, motorisations alternatives (bio-GNV) - Diagnostic et accompagnement des professionnels - Facturation : redevance spéciale
Cibles visées par l'action	Professionnels
Pilotage de l'action	Groupement de collectivités
Partenaires	Collectivités, ADEME, conseil de développement, CCI, CMA
Budget prévisionnel	Actions Réseau d'entreprises / service Déchets
Financements possibles	ADEME, Région, département, collectivités
Indicateurs de suivi	- Nombre d'entreprises membres du réseau local - Nombre d'actions engagées par an
Articulation avec d'autres plans, programmes	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire, Programme d'actions du Label Economie Circulaire de l'ADEME

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 7

Accompagner les habitants dans la réduction des ordures ménagères et valoriser les déchets verts produits	
Sous axe	Réduire et valoriser les déchets du territoire
Contexte	La collectivité, dans le cadre de la mise en place de plusieurs contrats opérationnels, en lien avec le département, la région et l'ADEME, poursuit ses actions de réduction et de valorisation des déchets par la mise en place d'actions spécifiques. D'autre part, la production de déchets verts est en hausse dans le département de la Mayenne. Plusieurs méthodes simples et pratiques permettent de réduire significativement ces déchets et de limiter l'utilisation de produits chimiques.
Objectifs Stratégiques	Réduire la production d'ordures ménagères Valoriser les déchets produits Mieux gérer les déchets verts
Objectifs Opérationnels	Objectifs à 2024 : o + 20 % de tri en plus o – 10 % OMR o – 10 % déchets verts
Description de l'action	- Informer et sensibiliser sur le terrain au tri, au gaspillage alimentaire, aux astuces de réduction des emballages, à la valorisation des déchets verts - Mettre en place des événements autour du réemploi, de la réutilisation, de la réparation - Sensibilisation auprès des commerçants sur l'utilisation de contenants réutilisables (en lien avec la loi AGEC) - Poursuivre les animations sur le compostage et la distribution gratuite de composteur avec sensibilisation lors de la distribution - Poursuivre la sensibilisation Jardin au naturel et prêt de broyeur - Mettre en place une action test de distribution de poules ou un Cocott'arium dans les communes
Cibles visées par l'action	Grand public
Pilotage de l'action	Service déchets de Mayenne Communauté
Partenaires	Communes, Conseil départemental 53, Synergies, CPIE, associations dédiées, acteurs de l'ESS, CUMA
Budget prévisionnel	1 ETP animateur prévention déchets et économie circulaire
Financements possibles	ADEME, département
Indicateurs de suivi	- Evolution du tonnage d'ordures ménagères (OMR, Recyclables, déchets résiduels, déchets verts) - Quantité valorisée (part énergétique, part matière) - Nombre de composteurs distribués par an - Nombre d'actions de sensibilisation et nombre de participants
Articulation avec d'autres plans, programmes	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire, Programme d'actions du Label Economie Circulaire de l'ADEME

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire du grand public, des scolaires, des élus, des agents communaux et des professionnels, des acteurs de la transition énergétique

Fiche 8

	Mettre en place un lieu dédié au réemploi dans la Haute Mayenne
Sous axe	Réduire et valoriser les déchets du territoire
Contexte	De nombreuses initiatives sont à l'œuvre dans le département de la Mayenne en matière de réemploi : collecte/réparation/vente d'électroménager ; collecte/tri/vente de textile ; collecte/tri/valorisation de déchets recyclables (papier, carton, plastique, déchets tertiaires, matériels, encombrants, DEEE) ; relooking/création de meubles en récup ; cordonnerie ; réparation de vélos … Certains acteurs du réemploi basés sur le bassin lavallois (Envie Maine, Le Relais, Alternatri…) souhaitent s'ancrer davantage dans le Nord Mayenne, ce qui leur permettrait d'envisager de nouveaux développements de leurs activités, et de possibles mutualisations. D'autres acteurs présents sur le territoire (réseau des artisans Répar'acteurs, Repair Café…) souhaitent partager un lieu (ateliers, magasin, exposition), des connaissances, développer des actions mutualisées de sensibilisation…
Objectifs Stratégiques	Constituer un collectif d'acteurs qui se structure autour du réemploi et développe des actions en coopération
Objectifs Opérationnels	Disposer d'un lieu physique dédié au réemploi sur le Nord Mayenne Mettre en place et animer un réseau d'acteurs
Description de l'action	Création d'un lieu dédié au réemploi à Mayenne, avec l'intention que le projet irrigue plus largement le territoire de Haute Mayenne. Le projet comprend de multiples facettes, qui pourront être développées grâce à la participation de différents acteurs au projet, chacun venant s'y inscrire en fonction de ses besoins propres mais contribuant ainsi à construire un projet collectif innovant : - Lieu d'échanges/ de transmission - Point de réparation/relookage - Lieu de démonstration/d'expo/vitrine - Point de collecte - Point de vente/boutique éphémère - Point de restauration/sensibilisation sur gaspillage alimentaire Déclinaisons sur l'ensemble de la Haute Mayenne (animations, ateliers…)
Cibles visées par l'action	Citoyens, acteurs du réemploi
Pilotage de l'action	GAL de la Haute Mayenne
Partenaires	Association de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (APESS), Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Emmaüs, Le Relais, Envie Maine, Maine Ateliers, Les possibles, Payaso Loco, Alternatri, Conseil Départemental, Conseil de développement de Haute Mayenne
Budget prévisionnel	Etude de faisabilité : 25 000€
Financements possibles	Etude : Région/Leader/ Collectivités
Indicateurs de suivi	- Nombre d'acteurs du réemploi impliqués dans le projet - Nombre d'actions de sensibilisation/ateliers développés
Articulation avec d'autres plans, programmes	Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire, Programme d'actions du Label Economie Circulaire de l'ADEME

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Axe 2 :

Renforcer le stockage de carbone

Fiche action n° 9 : Valoriser et préserver le bocage

Fiche action n° 10 : Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt

Fiche action n° 11 : Intégrer la démarche « Territoires Engagés pour la Nature »

Fiche action n° 12 : Mettre en place des chantiers de plantation participatifs

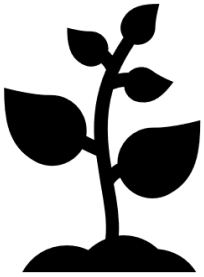

Fiche 9

Valoriser et préserver le bocage	
Contexte	Le bocage participe fortement à l'identité de la Mayenne et est un atout pour le développement durable du territoire. Il apporte de nombreux avantages : protection des troupeaux et des pâturages, brise-vent, corridor écologique, stockage du carbone, protection des sols…
Objectifs Stratégiques	Augmenter la surface bocagère du territoire
Objectifs Opérationnels	- Arrêter les arrachages - 10 nouveaux agriculteurs dans la démarche Label Haie par an - 10 km de haies plantées par an
Description de l'action	- Réaliser un état des lieux du bocage sur le territoire (sur la base du PLUi/ SCOT) - Accompagner les porteurs de projets de plantation de haies d'un point de vue technique et règlementaire via l'espace Info Bocage, le CPIE, la SCIC MBE, les techniciens locaux - Accompagner les demandes d'arrachage/de déplacement de haies - Mettre en place des formations pour l'entretien des haies - Réaliser des plans de gestion durable des haies (PGDH) à l'échelle de l'exploitation - Mettre en place des actions de communication, des rencontres techniques - Faire la promotion du Label Haie, pour favoriser le bois bocage géré durablement (certification national du bois énergie valorisant la gestion durable du bocage) - Favoriser l'alimentation du réseau de chaleur de la Ville de Mayenne - Expérimenter les PSE autour de haies multifonctionnelles
Cibles visées par l'action	Agriculteurs, particuliers, élus, formations agricoles, scolaires
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	CRPF, Civam Ad, FD Cuma, Chambre d'agriculture, CPIE, SCIC MBE, fédération des chasseurs
Budget prévisionnel	100 000 € sur 3 ans (actions CPIE + SCIC MBE)
Financements possibles	Conseil départemental, Agence de l'eau, région, Fédération des chasseurs, contrats de bassin Colmont et CCE, Appel à projets Liger Bocage
Indicateurs de suivi	- Evolution du linéaire bocager : linéaire arraché vs haies plantées chaque année - Nombre de participants aux évènements spécifiques (démonstrations, chantier participatif, etc.) - Nombre de plans de gestion réalisés en 3 ans - Nombre d'agriculteurs labellisés Label Haie
Articulation avec d'autres plans, programmes	Contrats de bassin versants, documents d'urbanismes, label TEN

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 10

	Réunir les propriétaires autour d'une charte d'exploitation de la forêt
Contexte	La forêt joue un rôle primordial sur le plan écologique et économique : - Elle a un impact significatif sur le stockage du carbone (2 à 3 fois plus qu'un champ cultivé), - En comparaison avec les autres matériaux de construction, le bois est celui qui réclame le moins d'énergie pour sa mise en œuvre, - Elle abrite des habitats et des espèces protégées, - Elle assure le développement du bois énergie. La forêt en Haute Mayenne recouvre 6,5 % du territoire, et 99 % de cette forêt est privée. Le bois d'œuvre est le principal débouché de la forêt en Mayenne (80 %). 66 % des propriétaires ont moins de 4 ha de forêt. 49 % de la surface est détenue par des propriétaires de plus de 25 ha. 6772,2 ha (soit 59,5 %) du territoire forestier de la Haute Mayenne est sous Documents de Gestion Durable. Comparativement au taux de boisement national (1/3 du territoire), le taux de boisement de la Mayenne est faible. Il est donc nécessaire d'encourager les reboisements en développant les forêts.
Objectifs Stratégiques	2050 : Neutralité carbone Préserver et augmenter la surface forestière du territoire
Objectifs Opérationnels	100 % des propriétaires forestiers signataires de la charte
Description de l'action	**Elaboration de la charte (1 an)** - Définir le périmètre, la structure porteuse, mettre en place un COPIL avec les différents partenaires, rédiger le cahier des charges pour l'élaboration et demandes de financements - Réaliser le diagnostic du territoire - Fixer les orientations et stratégies forestières pour le territoire - Définir le plan d'actions - Signature de la charte **Réalisation et mise en œuvre de la charte (3 ans)**
Cibles visées par l'action	Propriétaires forestiers, grand public, agriculteurs
Pilotage de l'action	Collectivité ou groupement de collectivités
Partenaires	CRPF Bretagne Pays de la Loire, Atlanbois, CPIE, scieries…
Budget prévisionnel	1 ETP : 40 000 €
Financements possibles	Financé à 100 % sur les aides éligibles Fonds FEADER (80 %) et régionaux (20 %) - Etudes - Prestation de service (pour la rédaction de la CFT) - Information et promotion sur le territoire - Animation opérationnelle - Dépense de personnel (frais de déplacement, hébergement, restauration)
Indicateurs de suivi	- Nombre de signataires de la charte - Evolution de la surface forestière du territoire
Articulation avec d'autres plans, programmes	Schéma régional forestier, label TEN

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Renforcer le stockage de carbone

Fiche 11

Intégrer la démarche Territoires Engagés pour la Nature	
Contexte	Si la biodiversité est affectée par les changements climatiques, elle contribue également à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques. L'initiative « Territoires engagés pour la nature » est une démarche nationale mise en œuvre régionalement. Elle vise à faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions territorialisés en faveur de la biodiversité.
Objectifs Stratégiques	Mieux connaître la biodiversité locale et préserver les puits de carbone
Objectifs Opérationnels	Etre labellisé « Territoire Engagé pour la Nature » en 2022
Description de l'action	Elaborer et mettre en œuvre un plan d'actions sur 3 ans comprenant notamment : - La mise en place d'ateliers techniques agents/élus (cf. action 2) - La préservation, création/restauration des zones humides et tourbières - La mise en place d'OAP thématiques - La préservation des espaces boisés (cf. action 9, 10,12) - Poursuite des actions de sensibilisation à la biodiversité - Mobiliser des crédits pour financer le maintien en exploitation extensive des zones humides, maintien des prairies humides notamment (recherche de fond pour service environnemental, PAC, MAE)
Cibles visées par l'action	Grand public, élus, agriculteurs, entreprises
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	CIVAM AD, Chambre d'agriculture, représentants agricoles, DDT, Conseil Départemental, CPIE, associations
Budget prévisionnel	Convention CPIE sur sensibilisation/éducation à l'environnement
Financements possibles	Région, département, agence de l'eau
Indicateurs de suivi	- Nombre d'actions de communication / formation mise en place - Nombre de participants aux formations - Evolution de la biodiversité locale
Articulation avec d'autres plans, programmes	Contrat de bassin versant

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 12

Mettre en place des chantiers de plantation participatifs	
Contexte	Les strates arborées remplissent de nombreuses fonctions : capter le CO_2, limiter du processus d'érosion, favoriser un meilleur rendement des cultures, abriter la biodiversité, produire du bois bocager, etc.
Objectifs Stratégiques	Augmenter la part du linéaire arboré sur le territoire
Objectifs Opérationnels	- Au moins 5 chantiers par an - 39 000 arbres plantés en 2026
Description de l'action	**<u>Rôle de la collectivité</u>** - Communication et mobilisation à destination du grand public et des scolaires (Programme : 1 naissance, 1 arbre …) - Trouver les sites à implanter : appel à candidature - Mise à disposition de moyens techniques (outils, personnel) **<u>Rôle Chambre d'agriculture/ CPIE</u>** - Organisation de l'action et appui technique - Encadrement et pédagogie auprès des participants
Cibles visées par l'action	grand public, élus, agents, scolaires
Pilotage de l'action	Collectivité, Chambre d'agriculture, CPIE
Partenaires	Département de la Mayenne, communes, agriculteurs/porteurs de projets, CRPF, Atlanbois, fédération des chasseurs
Budget prévisionnel	Coût plantation / matériel = A définir
Financements possibles	- Fourniture plantation : Porteur de projet - Appels à projets Liger Bocage / Fonds pour l'Arbre - Contrats de bassins CCE/ Colmont - Aides départementales - Participation citoyenne
Indicateurs de suivi	- Linéaire planté - Tonnage de carbone stocké - Nombre de participants aux chantiers - Nombre de sites implantés
Articulation avec d'autres plans, programmes	Contrats de bassin

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Axe 3 :

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie

Fiche action n° 13 : Mettre en place une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique

Fiche action n° 14 : Mettre en place un dispositif de Conseil en Energie Partagé pour les communes

Fiche action n° 15 : Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires aux économies d'énergie

Fiche action n° 16 : Participer à la production de logements économes, à la réhabilitation du parc public en préservant les ressources

Fiche action n° 17 : Mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

Fiche action n° 18 : Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur

Développer des filières locales et durables

Fiche action n° 19 : Elaborer un Schéma Directeur des Energies Renouvelables

Fiche action n° 20 : Favoriser le développement des énergies renouvelables en impliquant les citoyens

Fiche action n° 21 : Engager une étude pour la mise en place d'une filière biosourcée « chanvre » dans le bâti

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 13

Mettre en place une Plateforme Territorial de la Rénovation Energétique	
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	Dans sa grande majorité, le patrimoine bâti de la Haute Mayenne est ancien (construction avant 1975). Par conséquent sa performance énergétique est faible, ce qui conduit à une consommation en énergie très importante pour ses occupants. Le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique) a été validé par l'arrêté du 5 septembre 2019. Porté par l'ADEME et co-porté au niveau régional, il vise la mise en œuvre d'actions d'informations et d'accompagnement en faveur de la rénovation énergétique des logements et des petits locaux tertiaires privés, sur tout le territoire.
Objectifs Stratégiques	- 2030 : Réduire de 20% la consommation énergétique - 2050 : Réduire de 50% de la consommation énergétique
Objectifs opérationnels	Mettre en place une PTRE à l'échelle de 5 EPCI
Description de l'action	Entrer dans la démarche SARE pour proposer différents services : - missions d'information, conseils, accompagnement des ménages, - réalisations d'audits énergétiques… - mobilisation des professionnels et acteurs concernés et accompagner leur montée en compétence - mission de sensibilisation et conseil pour le petit tertiaire : o Animation d'un groupe de travail entre tous les partenaires pour se fixer les objectifs de la plateforme o Création d'un poste d'animateur qui coordonne les partenaires et rassemble les financements o Coordination des différentes actions pour atteindre les objectifs
Cibles visées par l'action	Grand public, petit tertiaire, banques, secteur de l'immobilier
Pilotage de l'action	PTRE mutualisée sur 5 EPCI, portée par Mayenne Communauté
Partenaires	CD 53, PRIS EIE (Synergies) ADIL opérateur ANAH (Soliha), CAUE artisans Atlanbois, Relais bois énergie (FD Cuma), Banques, secteur immobilier (notaires, agences immobilières…), Syndicats du bâtiment, ABF
Budget prévisionnel	1/3 ETP mutualisé sur 5 EPCI pour la coordination, coût des prestations estimé à 550 000€ pour les 5 EPCI sur 2 ans
Financements possibles	Programme SARE, conseil régional, département, Collectivité
Indicateurs de suivi	- Fréquentation de la plateforme - Nombre d'artisans labellisés - Nombre de rénovations accompagnées - Evolution de la consommation énergétique du secteur résidentiel Reporting effectué via l'outil dédié SARENOV
Articulation avec plans, programmes	Espaces FAIRE, Maisons France Service, OPAH RU

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Point de vigilance issu de l'évaluation environnementale : pour accompagner la rénovation énergétique sensibilisation/ formation sur la qualité de l'air intérieur, l'isolation par l'extérieur et la gestion des déchets de chantier

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 14

	Mettre en place un dispositif de Conseil en Energie Partagé pour les communes
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	En moyenne, les communes françaises consacrent 10 % de leur budget annuel à leurs besoins énergétiques (source : ADEME). Le dispositif de conseil en énergie partagé permet aux communes de maîtriser leurs consommations d'énergie. Le rôle du CEP sera d'accompagner les communes dans la mise en œuvre d'actions de réduction des consommations d'énergie, de mettre en place des actions d'information et de sensibilisation, de favoriser le recours aux énergies renouvelables.
Objectifs Stratégiques	2050 : Réduire de 50% de la consommation énergétique, tendre vers l'autonomie énergétique
Objectifs Opérationnels	Création d'un poste de CEP en 2022 mutualisé entre les communes
Description de l'action	Recrutement d'1 ETP pour réaliser les missions suivantes : Missions identifiées : - la réalisation de bilans énergétiques du patrimoine public pour identifier et hiérarchiser les actions de rénovation à réaliser - l'accompagnement des communes dans le suivi des consommations d'énergie de leurs bâtiments et leurs travaux de rénovation - l'aide au développement des énergies renouvelables (conseils, sensibilisation…) - le suivi des dossiers CEE - l'animation et la sensibilisation des élus et usagers
Cibles visées par l'action	Communes, Bâtiments communaux
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	ADEME, communes, TEM 53
Budget prévisionnel	1 ETP : 34 000 €/an
Financements possibles	Subventions ADEME pour 3 ans : - Aide au changement de comportement : 30 000€ par ETP/ an - Aide équipement/ formation : 15 000 € - Dépenses externes, communication… : 60 000 € / 3 ans Adhésion des communes, financement par les économies réalisées Financement par des Certificats d'économie d'énergie (CEE)
Indicateurs de suivi	- Evolution de la consommation énergétique des bâtiments publics - Economies d'énergie réalisées - Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des communes
Articulation avec d'autres actions	

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Point de vigilance issu de l'évaluation environnementale : pour accompagner la rénovation énergétique sensibilisation/ formation sur la qualité de l'air intérieur, l'isolation par l'extérieur et la gestion des déchets de chantier

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 15

	Sensibiliser les acteurs industriels et tertiaires aux économies d'énergie
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	Pour une entreprise, réduire sa consommation d'énergie permet de réaliser des économies sur sa facture d'énergie et contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre.
Objectifs Stratégiques	- 2030 : Réduire de 20% la consommation énergétique - 2050 : Réduire de 50% de la consommation énergétique
Objectifs Opérationnels	Réduire la consommation énergétique du secteur industriel et du tertiaire privé
Description de l'action	- Former des référents énergie dans les entreprises - Réaliser des diagnostics énergétiques dans les entreprises et accompagnement pour réduire la facture énergétique - Organiser des webinaires et des visites d'entreprises - S'appuyer sur les réseaux d'entreprises pour essaimer les bonnes pratiques
Cibles visées par l'action	Commerces et industriels
Pilotage de l'action	CCI Mayenne, Collectivités
Partenaires	Synergies
Budget prévisionnel	A définir
Financements possibles	Entreprises, Département, collectivité
Indicateurs de suivi	- Nombre de diagnostics énergétiques réalisés - Nombre d'entreprises ayant participé aux différents temps - Evolution de la consommation énergétique des secteurs de l'industrie et du tertiaire
Articulation avec d'autres plans, programmes	Programme SARE

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Point de vigilance issu de l'évaluation environnementale : pour accompagner la rénovation énergétique sensibilisation/ formation sur la qualité de l'air intérieur, l'isolation par l'extérieur et la gestion des déchets de chantier

Fiche 16

	Participer à la production de logements économes, à la réhabilitation dans le parc public en préservant les ressources
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	Le diagnostic du Plan Local de l'Habitat 2018 – 2023 de Mayenne Communauté faisait état de la vétusté du parc de logements sociaux : - une relative ancienneté, et particulièrement sur Mayenne : plus de la moitié du parc a été construit entre 1970 et 1989 (54 % pour 42 % à l'échelle du département). Les logements construits après 2 000 représentent 9,5 % du parc (mais seulement 5,6 % sur Mayenne et atteint 34 % sur le reste du territoire), pour 15 % à l'échelle du département. - Une performance thermique moindre qu'à l'échelle départementale, en lien avec l'ancienneté : les logements en étiquette C représentent 38 % du parc (45 % à l'échelle du département). Le nombre de logements en étiquette E reste élevé : 14 % (soit un volume de 200 logements), pour 8 % à l'échelle du département. Hors de Mayenne, la majorité des logements sont classés en D (56 % pour un volume de 107 logements) du fait de l'ancienneté et du type en individuel. - un parc communal qui mérite des travaux de confort et d'amélioration énergétique dans sa grande majorité - un bâti ancien et parfois très dégradé dans les centres-bourgs nécessitant de lourds travaux de réhabilitation - une consommation foncière à diminuer Fort de ce constat, le PLH de Mayenne Communauté apporte un soutien aux bailleurs sociaux et aux communes dans leurs projets d'amélioration énergétique du parc et de réduction de la consommation énergétique (foncière, dans le bâti neuf et par le réinvestissement des centres-bourgs)
Objectifs Stratégiques	- Augmenter la prévention en matière de lutte contre la précarité énergétique - Améliorer la performance énergétique du parc privé accueillant les ménages en situation de précarité énergétique - Participer à la réduction des dépenses en énergie du consommateur final - Améliorer l'attractivité et la qualité urbaine des centres villes et centres-bourgs
Objectifs Opérationnels	Le PLH a fixé des objectifs qui peuvent être revus à la hausse en fonction des réalisations opérées. Les enveloppes dédiées à chaque action du PLH sont fongibles, ce qui permet de ne pas freiner de grands projets. A titre d'information, le PLH prévoyait une participation au financement de : - 6 acquisitions - 18 études - 20 logements réhabilités - 100 logements construits - 10 démolitions
Description de l'action	Le PLH apporte une aide financière incitative venant : - concourir à l'effort de rénovation énergétique du parc locatif social - participer de façon proportionnée à la qualité écologique, durable, et aux opérations de construction des logements locatifs sociaux. - accompagner les communes dans leurs projets de recyclage du bâti ancien dégradé en centre-bourg.
Cibles visées par l'action	locataires du parc social, public hébergé, communes, bailleurs sociaux
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Bailleurs sociaux, communes, CD53
Budget prévisionnel	Dans le cadre du PLH, une enveloppe de près de 1 millions d'euros a été voté pour les 6 ans du PLH
Financements possi bles	financeurs publics (DSIL, DETR, région…)
Indicateurs de suivi	Nombre de dossiers accompagnés par thématique, pourcentage du budget consommé
Articulation avec d'autres actions	Avec le PDH jusqu'au 31/12/2021 et ensuite avec le PD2H Articulation avec le SCOT et PLUI dans la mise en œuvre opérationnelle

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 17

	Mettre en place une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU)
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	La part importante du secteur résidentiel dans la consommation finale d'énergie du territoire s'explique par le poids et l'ancienneté des logements individuels. Ce secteur constitue le plus gros gisement en termes d'économies d'énergies.
Objectifs Stratégiques	Requalification de l'habitat privé ancien
Objectifs Opérationnels	Réduire la consommation énergétique du résidentiel, réduire le poids de la facture énergétique des ménages aux ressources modestes, remobiliser le parc ancien vétuste et dégradé pour éviter la surconsommation foncière par la création de nouveaux logements
Description de l'action	- Accompagner tous les publics éligibles aux aides de l'Anah sans exclusion avec co-financement de MC aux projets - Permettre le passage à l'acte de travaux en assurant un équilibre gain énergétique / financements - Accompagner les publics fragiles et leur permettre de baisser leur facture énergétique et de vivre dans un logement confortable - Suivre l'action et la rééquilibrer le cas échéant - Mettre en œuvre l'OPAH - Effectuer un bilan et une évaluation pour mesurer son efficience
Cibles visées par l'action	Ménages propriétaires occupants sous conditions de ressources, bailleurs mettant à disposition des logements conventionnés, copropriétés en habitat privé ancien
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	ANAH, CD53, l'état dans le département et dans la région
Budget prévisionnel	700 000€ sur 5 ans en crédits d'ingénierie 600 000€ sur 5 ans en crédits de subventions aux particuliers
Financements possibles	ANAH via le CD53, Anah, MC sur fonds propres
Indicateurs de suivi	- Nombre de logement requalifiés - Economies d'énergie réalisées
Articulation avec d'autres actions	Programme SARE et action N°14 PTRE

Neutralité carbone	**Impacts socio-économiques**	**Atténuation du changement climatique**	**Adaptation au changement climatique**

Point de vigilance issu de l'évaluation environnementale : pour accompagner la rénovation énergétique sensibilisation/ formation sur la qualité de l'air intérieur, l'isolation par l'extérieur et la gestion des déchets de chantier

Fiche 18

Mobiliser et accompagner sur la qualité de l'air intérieur	
Sous axe	Accompagner les particuliers, les collectivités et les entreprises pour réduire les consommations d'énergie
Contexte	Les nombreux polluants ont des effets néfastes sur notre santé. Une qualité de l'air dégradée a un impact fort sur notre santé et concerne plusieurs pathologies : irritations, toux, crises d'asthme, allergies... Il est donc nécessaire d'apporter des éléments de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur. De plus, le territoire de la Haute Mayenne se situe en Zone 3 pour le radon.
Objectifs Stratégiques	Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments
Objectifs Opérationnels	

Description de l'action	**Sensibilisation du grand public**
	- S'appuyer sur la plateforme de l'habitat
	- Sensibilisation auprès des scolaires (cf. programme d'éducation)
	- Communiquer largement du travail fait dans les ERP (témoignages, bulletins communaux)
	- Joindre aux permis de construire une note d'information sur le radon
	Sensibilisation des artisans, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage (via la plateforme de l'habitat)
	Sensibilisation dans les ERP (porteur CPIE)
	- Poursuivre le prêt de l'appareil de mesure du CO_2 dans les communes
	- Ateliers de sensibilisation (élus/agents référent communaux et intercommunaux ; personnel responsable des achats / personnel de service ; enseignants/ATSEM ; personnel de maintenance
	  - Mieux comprendre la réglementation et sa mise en œuvre
	  - Approfondir les critères de choix de l'entretien des locaux et d'achat des produits et matériels
	  - Bonnes pratiques à adopter au quotidien pour améliorer l'air intérieur suivant l'organisation du temps scolaire

Cibles visées par l'action	Grand public, Elus, artisans, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, Directeurs des services techniques, Cep, Responsables des achats produits d'entretien, mobilier, Personnel de service en charge de l'entretien des locaux, Enseignants, ATSEM, Personnel en charge de la maintenance des bâtiments
Pilotage de l'action	Collectivité ou groupement de collectivités, CPIE
Partenaires	Synergies, Odes et Sens
Budget prévisionnel	- Campagne intercommunale pour acteurs des ERP comprenant accompagnement des gestionnaires à s'autonomiser sur le sujet, un temps de formation sur produit d'entretien, sensibilisation des usagers quotidiens (équipe professionnelle), un temps pour les techniciens de maintenance : 13 000 € - Temps de Coordination
Financements possibles	PRSE, ARS
Indicateurs de suivi	- Nombre de participants aux animations - Nombre de maîtrise d'œuvre, d'ouvrage formés - Nombre d'ERP sensibilisés - Nb de communes empruntant l'appareil de mesure du CO_2/an
Articulation avec d'autres plans, programmes	Réseau FAIRE

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 19

Elaborer un schéma directeur des énergies renouvelables (SDEnR)	
Sous axe	Développer les filières locales et durables
Contexte	Territoire rural, le Nord Mayenne dispose d'un bon potentiel de développement des énergies renouvelables. Ce potentiel reste néanmoins à préciser par type d'énergie.
Objectifs Stratégiques	- Définir une stratégie argumentée de développement des énergies renouvelables - Faciliter le dialogue entre planification énergétique et planification territoriale - Définir de « grands principes » pour rationaliser les échanges avec les développeurs
Objectifs Opérationnels	- Zonage par EnR pour des prescriptions dans les documents d'urbanisme (OAP, règlement) - Outil cartographique de suivi des projets EnR - Charte de développement des EnR - Notes d'opportunités sur les projets du territoire
Description de l'action	**Phase 1 : Diagnostic (6 à 8 semaines)** o Approfondir l'étude des potentiels élaborée dans le PCAET sous la forme d'un contenu spatialement plus détaillé et une vision plus approfondie des réseaux énergétiques et des enjeux économiques et financiers o Dresser un état des lieux des projets pouvant intégrer des EnR o Evaluer l'évolution des besoins et les potentiels de production **Phase 2 : Stratégie (10 à 12 semaines)** o Définir localement des préférences ou des ordres de priorités entre les énergies sur la base de scénarios avec des indicateurs techniques, énergétiques, environnementaux **Phase 3 : Outillage (4 à 6 semaines)** o Analyser les opportunités et contraintes d'intégration de production d'EnR, en lien avec les projets potentiels repérés o Construire une charte de développement avec les grands principes de la collectivité
Cibles visées par l'action	Tout public
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	ADEME, TEM53, Département 53
Budget prévisionnel	30 000 €
Financements possibles	ADEME, LEADER
Indicateurs de suivi	- Potentiel de développement des EnR quantifiés : O/N - Connaissance des projets ENR sur le territoire : O/N - Elaboration d'une programmation énergétique : O/N
Articulation avec d'autres plans, programmes	Action N°20

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Promouvoir la sobriété, l'efficacité énergétique et valoriser les ressources locales en préservant la qualité de l'air intérieur

Fiche 20

Favoriser le développement des énergies renouvelables, en impliquant les citoyens	
Sous axe	Développer les filières locales et durables
Contexte	Territoire rural, le Nord Mayenne dispose d'un bon potentiel de développement des énergies renouvelables. Les projets locaux impliquant les citoyens sont une opportunité pour créer une dynamique sociale et économique, développer de nouveaux modes de financement, et faciliter l'acceptabilité des projets.
Objectifs Stratégiques	2030 : Produire 32 % de notre consommation d'énergie grâce aux énergies renouvelables 2050 : Tendre vers l'autonomie énergétique
Objectifs Opérationnels	Augmenter la production locale d'énergies renouvelables Faire émerger des collectifs de citoyens désirant développer un projet EnR Incuber les projets citoyens pour faciliter leur développement
Description de l'action	**<u>Programmes d'actions pour le développement de projets citoyens</u>** Construire une stratégie d'animation pour mobiliser les habitants Faire découvrir les enjeux de la transition énergétique et les EnR au public Impliquer les citoyens dans les démarches de transition énergétique et dans des projets d'énergie renouvelable à venir Accompagner un collectif à définir son projet Mobiliser des acteurs du territoire pour renforcer le collectif
	<u>Partie agricole</u> - Faire émerger des projets et accompagner les groupes/individus - Mettre en place des réunions d'informations, d'échanges et de témoignages en mobilisant les données locales pour impliquer et donner une prospective aux groupes rencontrés - Entamer des démarches de faisabilité - Développer des offres de formations - Conseil sur les réductions des consommations d'énergie - Information sur le photovoltaïque et solaire thermique agricole
Cibles visées par l'action	Grand public, Elus, agriculteurs, entreprises
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté (partie grand public, élus) / Chambre d'agriculture (partie agricole)
Partenaires	Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (RECIT), FD CUMA, SCIC bois énergie, chambre d'agriculture, CRPF, Atlanbois, Vents citoyens, Synergies, Territoire énergie Mayenne, conseil de développement
Budget prévisionnel	- Coût d'une convention avec RECIT : 10 000 € - Temps de Coordination, portage partie grand public
Financements possibles	ADEME, Leader, Plate-forme de financements citoyens participatifs
Indicateurs de suivi	- Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie - Part des projets avec implication citoyenne - Nombre de KWh produits
Articulation avec d'autres plans, programmes	Action N°19

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 21

Engager une démarche pour la mise en place d'une filière chanvre dans le bâti	
Sous axe	Développer les filières locales et durables
Contexte	Le secteur du bâtiment est au cœur des enjeux du développement durable. Construire ou rénover des bâtiments de manière écoresponsable nécessite de considérer l'ouvrage dans son ensemble, depuis la production des matériaux qui le composent jusqu'à sa déconstruction. Le chanvre, plante non génétiquement modifiée, est une culture qui ne nécessite pas d'irrigation ni de traitements chimiques. Cette culture annuelle constitue une ressource renouvelable dont la production peut s'adapter aux besoins du marché sans utiliser d'intrants. A titre indicatif, 1 ha de chanvre absorbe 15 t de CO_2, soit l'équivalent d'1 ha de forêt. Cette capacité d'absorption du CO_2 contribue donc à réduire les impacts du changement climatique et de la dégradation de la qualité de l'eau.
Objectifs Stratégiques	- Mieux connaître les enjeux relatifs à la constitution d'une filière chanvre - Identifier les leviers à activer
Objectifs Opérationnels	- Favoriser l'émergence de la filière chanvre utilisable notamment dans le bâtiment
Description de l'action	- Réunir les acteurs pouvant être concernés par ce type de filière (en amont et en aval) - Identifier les enjeux relatifs à la constitution d'une filière avec une gestion durable (voyage d'études, rencontres d'acteurs, etc.) - Identifier les leviers à activer, étudier la faisabilité d'une telle filière sur le territoire - Mettre en place des expérimentations (production et transformation locales, constructions/rénovations ayant recours à des matériaux biosourcés)
Cibles visées par l'action	Producteurs de la ressource, professionnels du bâtiment, collectivités, habitants, bailleurs sociaux
Pilotage de l'action	Synergies
Partenaires	CIVAM Bio 53, CIVAM AD, Atlanbois, Collectif Paille Armoricain, Construire en chanvre, Collectif des terreux armoricains, GAL Haute Mayenne, CAPEB/FFB, Espace info énergie, Chambres consulaires, ADEME, DREAL Pays de la Loire, Biofib/ Lycée Agricole du Haut Anjou, Association Echobat, Entreprises locales Cruard, Rebours Plateforme Ecobatys (35), CRPF, bailleurs
Budget prévisionnel	Ingénierie (60 000 € - 150 jours), intervenants (15 000 €), déplacements (1 500 €), études de faisabilité (20 000 €)
Financements possibles	LEADER, région, agence de l'eau, collectivité
Indicateurs de suivi	- Nb d'acteurs associés à la démarche - Nb d'acteurs engagés dans le projet - Nb de rencontres organisées - Surface et volume de production de chanvre identifiés - Nb et surface de bâtiments potentiels utilisant le matériau chanvre
Articulation avec d'autres plans, programmes	Rénovation énergétique

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Axe 4 :

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage qui permettent de maîtriser les émissions de GES et de polluants tout en étant économiquement bénéfiques

Fiche action n° 22 : Accompagner les échanges parcellaires

Fiche action n° 23 : Construire et animer un réseau d'acteurs pour stimuler les pratiques durables en agriculture

Fiche action n° 24 : Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/ le développement de systèmes agricoles durables

Fiche action n° 25 : Communiquer sur le changement climatique et ses impacts auprès des formations agricoles et des agriculteurs

Favoriser une alimentation locale et de qualité en Haute Mayenne

Fiche action n° 26 : Mettre en place un Plan Alimentaire Territorial

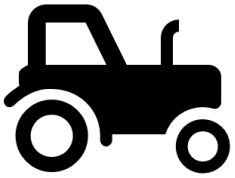

Fiche 22

Accompagner les échanges parcellaires	
Sous axe	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques
Contexte	Un parcellaire éclaté constitue un frein pour la mise à l'herbe des animaux. Un point de vigilance est à soulever : le rapprochement parcellaire doit s'opérer en préservant le bocage.
Objectifs Stratégiques	Favoriser le pâturage des vaches laitières (la distance entre les pâturages étant souvent un point de blocage pour évoluer vers des systèmes herbe) Améliorer la qualité de l'eau Diminuer les transports Optimiser les épandages
Objectifs Opérationnels	Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de système herbager en appuyant les échanges parcellaires
Description de l'action	- Réaliser un recensement cartographique des exploitations agricoles qui pourraient être regroupées - Organiser une réunion de sensibilisation des agriculteurs sur l'intérêt économique et écologique de mettre en œuvre des échanges parcellaires, animée par CA - Animer un groupe de travail avec les agriculteurs volontaires pour engager des échanges parcellaires et mettre en place une phase de test de regroupement des exploitations agricoles : à l'échelle d'îlots de 3 ou 4 exploitations - Intégrer une sensibilisation à la préservation du bocage dans les réflexions : l'âge de la haie, le type d'arbres, conseil sur la replantation si on abat une haie… - Valoriser les expériences d'échanges parcellaires qui se sont mis en place et montrer les bénéfices engendrés pour essaimer sur le territoire (ex : ferme ouverte)
Cibles visées par l'action	Agriculteurs
Pilotage de l'action	Chambre d'agriculture / Collectivités
Partenaires	- Collectivité : articulation des réflexions d'échanges parcellaires avec des objectifs ciblés dans les SCOT/PLUI autour de la préservation du bocage - Syndicats de bassins versants : sensibilisation à la préservation de la qualité de l'eau - Communes : initier des discussions pour engager des échanges parcellaires (ex : à l'occasion de la création d'un sentier) - SAFER : peut faire levier sur la décision d'échanges parcellaires lorsqu'un terrain est disponible - Civam Ad : partenaire pour la sensibilisation - CUMAS : sensibiliser les agriculteurs sur les questions d'échanges parcellaires - Terre de liens
Budget prévisionnel	A définir - Temps de Coordination
Financements possibles	- Prestation d'accompagnement facturée aux agriculteurs - Contrat de bassin CCE : réunions d'information, communication… - Agence de l'eau
Indicateurs de suivi	- Nombre d'échanges parcellaires réalisés - Nombre de km évités - Nombre d'ha échangés - Economie d'énergie générée - Surface de pâturage gagnée
Articulation avec d'autres plans, programmes	Contrats de bassins versants

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

Fiche 23

	Construire et animer un réseau d'acteurs pour stimuler les pratiques durables en agriculture
Sous axe	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques
Contexte	Dans le secteur agricole, l'élevage bovin contribue fortement aux émissions de GES (méthane et ammoniac) dans l'air et dans l'eau (épandage). De nombreux leviers d'amélioration de ce mode d'élevage existent : - le maintien de prairies contribue au stockage de carbone, - la pâture limite le recours à l'épandage, le labour pour la production de céréales, la consommation d'eau, l'usage de produits phytosanitaires, - l'amélioration des techniques d'épandage limite les émissions azotées - le développement du compostage et de la méthanisation permet l'export des fertilisants organiques
Objectifs Stratégiques	Développer un esprit de coopération entre les différents acteurs à l'échelle locale pour insuffler des changements de pratiques vers des modèles plus durables.
Objectifs Opérationnels	Opération Fermes en transition : 30 exploitants accompagnés en 2022
Description de l'action	- Recensement de l'ensemble des réseaux existants qui permettent déjà ces échanges autour des pratiques durables en agriculture : Civam, Chambre d'agriculture, CUMAs, SENNOVIA, Organismes de conseil… - Mise en commun par les partenaires de leurs initiatives pour inciter à des changements de pratiques vis-à-vis du changement climatique - Développement d'actions (conférences locales, témoignages sur les changements de pratiques expérimentés, essaimage de pratiques) - Constitution et animation d'un réseau d'agriculteurs volontaires : échanges de pratiques, réflexion collective sur de nouvelles pratiques possibles, expérimentations et diffusion ; - Expérimenter un système de rémunération du service environnemental rendu par les agriculteurs : identification et classification des pratiques durables développées dans le réseau, élaboration d'un système d'évaluation et de rémunération de ces pratiques...
Cibles visées par l'action	Agriculteurs
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Chambre d'agriculture, Civam Ad, Civam Bio, Cumas, CLASEL, CPIE, Syndicats de bassins versants
Budget prévisionnel	A définir Temps d'animations = sur le schéma d'un réseau d'entreprise / agent contrat bassin versant
Financements possibles	Contrat de bassin versant de la Colmont
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations/ réunions par thématiques - Nombre de participants aux rencontres
Articulation avec d'autres plans, programmes	Contrats de bassins versants

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 24

	Favoriser la transmission des exploitations pour le maintien/ le développement de systèmes agricoles durables
Sous axe	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maitriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques
Contexte	Territoire rural l'agriculture est un secteur clé de l'économie locale. Aujourd'hui le territoire est confronté aux problématiques du renouvellement des exploitants agricoles et la reprise des exploitations. Cela est particulièrement dommageable lorsqu'il s'agit de terres exploitées en agriculture biologique, lorsqu'on connait le temps de conversion ; il s'agit donc d'un patrimoine à préserver, d'autant que l'on sait que les produits biologiques locaux peuvent rapidement manquer pour approvisionner la restauration collective locale. Les freins à la transmission sont multiples : - Les exploitations sont de moins en moins transmises aux enfants : d'où des prix de mise en vente trop importants, une dissociation exploitation/maison d'habitation qui n'est pas favorable à la cession… - Une image du métier qui n'est pas suffisamment attractive (conditions de travail jugées difficiles : temps passé, astreintes, pas assez de personnel sur l'exploitation…)
Objectifs Stratégiques	Préserver le patrimoine de terres en agriculture durable
Objectifs Opérationnels	
Description de l'action	- Faciliter l'accès aux terres par les collectivités qui se portent acquéreurs des exploitations qui ne trouvent pas repreneurs. Critères à définir (enjeu de préserver un patrimoine = des terres exploitées selon des modes de production durable) et location à des repreneurs en systèmes durables. - Faciliter l'installation de maraîchers : pré achat de produits pour la restauration collective, participation à l'aménagement des exploitations (type ateliers relais dans le domaine de l'artisanat), mise à disposition/location de terrains de la collectivité qui n'ont pas vocation à être construits). - Identifier et sensibiliser les nouvelles installations aux enjeux environnementaux et bas carbone (séances d'accueil annuelles ?)
Cibles visées par l'action	Cédants, Candidats à l'installation, Jeunes sur un parcours de formation agricole, Collégiens
Pilotage de l'action	Collectivité / GAL HM / CA
Partenaires	Civam Ad, Civam Bio, SAFER, Terres de lien, établissements d'enseignement
Budget prévisionnel	A définir Temps d'animations Temps coordination
Financements possibles	Agence de l'eau, Conseil départemental, Contrat de ruralité
Indicateurs de suivi	- Nombre d'exploitations en filière durable acquises/ installées - Nombre de maraîchers installés
Articulation avec d'autres plans, programmes	Projet Alimentaire Territorial, Réseau d'agriculteurs

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

Fiche 25

	Communiquer sur le changement climatique auprès des formations agricoles et des agriculteurs
Sous axe	Mettre en place des pratiques culturales et d'élevage pour maîtriser les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en étant économiquement bénéfiques
Contexte	Les études ainsi que les épisodes de chaleur récents montrent que le secteur agricole sera fortement impacté par les changements climatiques. Des mesures d'adaptation sont donc à mettre en place dans ce secteur.
Objectifs Stratégiques	Construire des exploitations résilientes et adaptées au changement climatique
Objectifs Opérationnels	A définir
Description de l'action	Travail à conduire en complément de l'existant et des liens déjà établis : communications sur le changement climatique dans le cadre de formations globales mises en place pour les agriculteurs et dans le cadre d'interventions auprès des étudiants en lycée agricole (sur questions agronomie, bocage, phytosanitaires, pâturage…) La méthode : - Construire un message commun : bâtir des documents de sensibilisation, rédaction d'articles techniques dans la presse agricole, productions de guides techniques, lettre d'information, observatoire technico-économique…) - Permettre des passerelles entre des apports théoriques, des échanges de pratiques, des visites de fermes - Intervenir à différentes étapes de la vie professionnelle d'un agriculteur : pendant sa formation initiale, au moment de l'installation, en cours d'activité… - Sensibiliser également tous les acteurs qui gravitent autour de l'agriculteur : les conseillers en coopératives agricoles, les vendeurs de matériel agricole, les entreprises de travaux agricoles, les banques, la SAFER (ex : question du bocage au moment des changements de parcelles) - Utiliser les évènementiels locaux (ex : stand de la Madeleine) pour sensibiliser et susciter l'intérêt pour aller plus loin dans la réflexion - Mettre les étudiants en position d'acteurs sur cette question du changement climatique : qu'ils soient amenés à construire eux-mêmes leur opinion sur le sujet à travers un travail d'enquête puis d'analyse
Cibles visées par l'action	Agriculteurs, étudiants à travers les établissements de formation, acteurs qui gravitent autour de l'agriculteur (conseillers)
Pilotage de l'action	Chambre d'agriculture
Partenaires	Civam Ad, Civam Bio
Budget prévisionnel	A définir
Financements possibles	A définir
Indicateurs de suivi	Nombre de participants aux actions conduites Evolution des émissions de GES du secteur agricole
Articulation avec d'autres plans, programmes	Plan Alimentaire Territorial

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 26

Faire de l'agriculture, un pilier économique capable de s'adapter aux enjeux environnementaux

Construire un Plan Alimentaire Territorial	
Sous axe	Favoriser une alimentation locale et de qualité en Haute Mayenne
Contexte	Dès 2010, la concertation s'est engagée en Haute Mayenne sur la question de l'approvisionnement de la restauration collective en circuits courts, mobilisant de nombreux acteurs (cuisiniers, gestionnaires, producteurs, élus, structures d'accompagnement…). Le GAL de la Haute Mayenne a relancé en 2016 une réflexion sur la question alimentaire dans le cadre d'une dynamique plus large de Pôle Territorial de Coopération Economique : un groupe de travail multi acteurs a ainsi été remobilisé et le projet de PAT est en partie le fruit de cette réflexion.
Objectifs	- développer une offre de produits locaux de qualité - développer le réseau des établissements de restauration collective qui s'approvisionnent en produits locaux de qualité - sensibiliser les consommateurs sur l'intérêt de « consommer local et de qualité » - construire une identité du territoire autour de son patrimoine alimentaire
Description de l'action	- Dresser un état des lieux de l'offre de produits locaux, de la demande sur l'ensemble des débouchés locaux potentiels, des pratiques des intermédiaires, transformateurs et distributeurs - Développement d'une offre de produits locaux de qualité en accompagnant notamment les producteurs dans la phase de transmission/installation vers des débouchés en circuits courts et vers des modèles de production durables (dont l'agriculture biologique) et valorisation des systèmes pâturants - Développement du réseau des établissements de restauration collective qui s'approvisionnent en produits locaux de qualité - Sensibilisation/ éducation des consommateurs (défis…) - Valoriser les ressources du territoire (agricoles, humaines, économiques etc.), promouvoir le patrimoine alimentaire du territoire
Cibles visées par l'action	Grand public, agriculteurs, restauration
Pilotage de l'action	GAL de la Haute Mayenne
Partenaires	Collectivités, acteurs du territoire
Budget prévisionnel	112 500 €
Financements possibles	financements AAP ADEME (50 000 €) et Collectivités
Indicateurs de suivi	- progression du nombre d'exploitations agricoles positionnées sur des débouchés en circuits courts - progression du nombre d'exploitations agricoles positionnées sur des productions labellisées et en particulier en agriculture biologique - progression du nombre d'établissements de restauration collective s'approvisionnant en produits locaux de qualité - progression de la part de produits locaux de qualité consommés localement - nombre d'actions de sensibilisation conduites sur le territoire - nombre de personnes ayant participé à des actions de sensibilisation - progression du marqueur « alimentation » dans l'identité du territoire
Articulation avec d'autres plans, programmes	Réseau d'agriculteurs

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Axe 5 :

Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural

Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces

Fiche action n° 27 : Développer les services de proximité et les espaces de coworking

Fiche action n° 28 : Optimiser les déplacements des agents et des élus

Fiche action n° 29 : Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements de leurs salariés

Fiche action n° 30 : Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable

Accompagner les changements de comportements

Fiche action n° 31 : Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne »

Fiche 27

Développer les services de proximité et les espaces de coworking	
Sous axe	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
Contexte	Les tiers-lieux en milieu rural permettent à des activités de s'installer et se développer en renforçant les échanges économiques, limitent les flux pendulaires, et plus généralement, renforcent l'attractivité du territoire. Les services de proximité permettent de réduire les déplacements des usagers.
Objectifs Stratégiques	Réduire les déplacements en voiture
Objectifs Opérationnels	A définir
Description de l'action	- Poursuivre l'animation et le développement des Maisons France Services - Communiquer sur les tiers lieux existants et leurs conditions d'accès (presse, site internet, réseaux sociaux, bulletins communaux) - Développer les tiers lieux dans les communes (dans des lieux attractifs : médiathèque, mairie…) - Favoriser les circuits courts (cf. Plan Alimentaire Territorial) - Faciliter l'accès à la visioconférence pour le grand public (lieu dédié par territoire ou par groupement de communes)
Cibles visées par l'action	Grand public
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté, communes
Partenaires	Associations dédiées, représentants d'agriculteurs
Budget prévisionnel	A définir Temps de coordination / animation (réseau d'entreprise) Service Economie « réseau entreprises », Communication, Déchets (EIT) Référent mobilité
Financements possibles	A définir
Indicateurs de suivi	- Nombre d'espaces de co-working sur le territoire - Fréquentation des tiers lieux ; - Fréquentation des Maisons des Services au Public - Km évités
Articulation avec d'autres plans, programmes	Maisons France Service

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Adapter la mobilité pour qu'elle soit en adéquation avec le territoire rural

Fiche 28

Optimiser les déplacements des agents et des élus	
Sous axe	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
Contexte	Chaque année, les agents et élus réalisent de nombreux kilomètres lors de leurs déplacements. Deux pistes sont envisageables pour réduire ces impacts : diminuer le nombre de déplacements et/ou agir sur la nature et la qualité des déplacements.
Objectifs Stratégiques	Réduire les besoins en déplacement des agents, proposer des offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle, essaimer les bonne pratiques
Objectifs Opérationnels	Poursuivre l'accès au télétravail Mettre en place un accès à la visioconférence pour tous les agents Former les agents se déplaçant régulièrement à l'éco-conduite Proposer des vélos électriques pour les petits déplacements
Description de l'action	- Poursuivre le télétravail mis en place lors de la crise sanitaire - Mettre en place un équipement de visioconférence dans la collectivité - Proposer des formations pour les agents à l'écoconduite (comportement de conduite permettant des économies de carburant et un impact moindre sur l'environnement) - Organiser 1 fois par an un challenge mobilité au sein de la collectivité - Faciliter les déplacements des agents (mise à disposition de vélos, de véhicules de service, covoiturage…) - Valoriser les initiatives auprès des entreprises lors des échanges réseaux - Systématiser les propositions de covoiturage lors d'invitations aux réunions
Cibles visées par l'action	Agents et élus de la collectivité
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Organismes de formation, GAL HM, Synergies, associations dédiées
Budget prévisionnel	Temps de coordination / animation Budget investissement Coût formation Eco Conduite : 1000 € TTC (pour 4 candidats, 7 h de formation) Référent mobilité
Financements possibles	A définir
Indicateurs de suivi	- Part d'agents pratiquant le télétravail - Nb de participants au challenge mobilité - Km évités par du télétravail ou de la visioconférence
Articulation avec d'autres actions	Action 29 : Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements de leurs salariés

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 29

Inciter les entreprises à mener une réflexion sur les déplacements des salariés	
Sous axe	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
Contexte	Partant du constat que 86 % des Mayennais prennent leur voiture pour se rendre au travail et que 9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture, un réel travail est à mener par les entreprises pour développer l'intermodalité de leurs salariés.
Objectifs Stratégiques	Développer les alternatives à l'autosolisme dans les entreprises
Objectifs Opérationnels	Organiser au moins un temps de sensibilisation par an auprès des entreprises
Description de l'action	- Proposer des temps de sensibilisation dans les entreprises et lors des rencontres du réseau d'entreprises - Mobiliser les entreprises lors des challenges mobilité - Développer l'auto-stop numérique
Cibles visées par l'action	Entreprises
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté, GAL HM
Partenaires	Synergies, Associations dédiées
Budget prévisionnel	A définir Temps de coordination / animation (réseau d'entreprise) Référent mobilité
Financements possibles	A définir
Indicateurs de suivi	Nombre d'entreprises ayant mis en place un plan de déplacement Nombre d'actions de sensibilisation sur la mobilité réalisées Nombre d'entreprises participantes au challenge Mobilité
Articulation avec d'autres plans, programmes	Bougeons Mieux en Haute Mayenne

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 30

Elaborer un plan mobilité simplifié et un schéma cyclable	
Sous axe	Maîtriser, optimiser les déplacements et favoriser les mobilités douces
Contexte	La voiture constitue le mode de déplacement privilégié sur notre territoire, l'offre en transports en commun étant très limitée. La voiture représente près de 80 % des déplacements domicile-travail et les utilisateurs de transports en commun moins de 1 % des usagers. La voiture occupe donc une place majeure dans la part des déplacements des habitants du territoire. Depuis le 1er juillet 2021, Mayenne Communauté est compétente en matière de mobilité.
Objectifs Stratégiques	Développer des offres de mobilité alternatives à l'autosolisme qui soient adaptées aux besoins et aux contraintes territoriales
Objectifs Opérationnels	- Disposer d'une stratégie mobilité et d'un plan d'actions pour exercer la compétence mobilité - Disposer d'un maillage hiérarchisé du réseau cyclable
Description de l'action	Elaboration du plan mobilité simplifié et note d'opportunité sur l'accompagnement de la prise de compétence mobilité : o Diagnostic et propositions de grandes orientations pour définir la stratégie o Propositions de scénarios tous modes confondus et accompagnement à la prise de compétence mobilité Réalisation d'un schéma cyclable : o Approfondissement des circuits cyclables validés et approfondissement des actions proposées dans le cadre du scénario retenu o Chiffrage et programmation des aménagements (cycles et autres)
Cibles visées par l'action	Tout public (citoyens, entreprises, élus, agents)
Pilotage de l'action	Mayenne Communauté
Partenaires	Département, région, GAL Haute Mayenne, Associations dédiées
Budget prévisionnel	Référent mobilité
Financements possibles	Département, ADEME, GAL HM
Indicateurs de suivi	- Diagnostic des flux de déplacements du territoire - Stratégie de mobilité - Plan d'actions opérationnel - Priorisation d'aménagements cyclables à réaliser
Articulation avec d'autres plans, programmes	Bougeons mieux en Haute Mayenne

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique

Fiche 31

Animer le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne »	
Sous axe	Accompagner les changements de comportements
Contexte	En Mayenne, 52 % des trajets en voiture sont réalisés pour une distance inférieure à 3 km, 9 personnes sur 10 sont seules dans leur véhicule, 1/4 des personnes se rendant au travail en voiture, restent sur leur commune. De plus, il n'y a pas de gare ferroviaire en Haute Mayenne. Le GAL de la Haute-Mayenne a été lauréat de l'édition 2018 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « French Mobility » avec le projet « Bougeons mieux en Haute Mayenne ».
Objectifs Stratégiques	Inciter à des changements de comportement en matière de mobilité, en visant des modes de déplacement plus durables, alternatifs à la pratique de l'autosolisme : -Communiquer sur l'offre de mobilité existante et sensibiliser à la mobilité durable -Accélérer le développement de mobilité partagée en favorisant l'organisation collective et l'innovation numérique pour une mobilité plus durable
Objectifs Opérationnels	Animer une fois par an un défi pour les entreprises et le grand public Proposer de nouvelles solutions à expérimenter Constituer un noyau dur d'acteurs sensibilisés pour essaimer les bonnes pratiques
Description de l'action	**1. Sensibilisation à la mobilité durable** - Création d'un observatoire local de la mobilité durable - Animation d'un Défi « Bougeons mieux en Haute Mayenne » - Animations ponctuelles en lien avec les évènements locaux et les enjeux de territoire (santé, pollution de l'air extérieur, accès à l'emploi…) **2. Expérimentation de modes alternatifs de déplacement** - Informer sur les offres existantes et étudier l'opportunité de créer un outil qui porte ces offres à connaissance - Sur la base des demandes recensées sur l'accompagnement individuel, proposition de nouvelles solutions à expérimenter, auxquelles les offres existantes ne répondent pas (ex : plan de déplacement interentreprises, autostop organisé, pédibus, vélo-bus…) **3. Essaimage sur le territoire** - Sur la base d'une évaluation des actions ayant émergé (nouveaux modes de déplacement), du type d'acteurs impliqués, du nombre de personnes sensibilisées - Avec des points de vigilance à prendre en compte : veiller à la pérennisation des actions ; viser un changement pas à pas, dans la durée ; veiller à toucher une diversité d'acteurs ; démarrer avec des volontaires qui deviendront pionniers de la démarche - Viser la reproductibilité : les outils et la méthode d'accompagnement seront duplicables, les échanges d'expériences entre les acteurs seront favorisés
Cibles visées par l'action	Tout public : citoyens, élus, entreprises…
Pilotage de l'action	GAL de la Haute Mayenne
Partenaires	Synergies, acteurs locaux
Budget prévisionnel	150 000 €
Financements possibles	AAP French mobility, Collectivités LEADER
Indicateurs de suivi	Nombre d'évènements organisés sur les solutions alternatives de mobilité
Articulation avec d'autres actions	Optimiser les déplacements des agents, favoriser l'intermodalité sur le territoire

Neutralité carbone	Impacts socio-économiques	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique